

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE



Année 2025

Période de référence du 01/01 au 31/12

Tranche d'effectifs : 50 à 250 collaborateurs

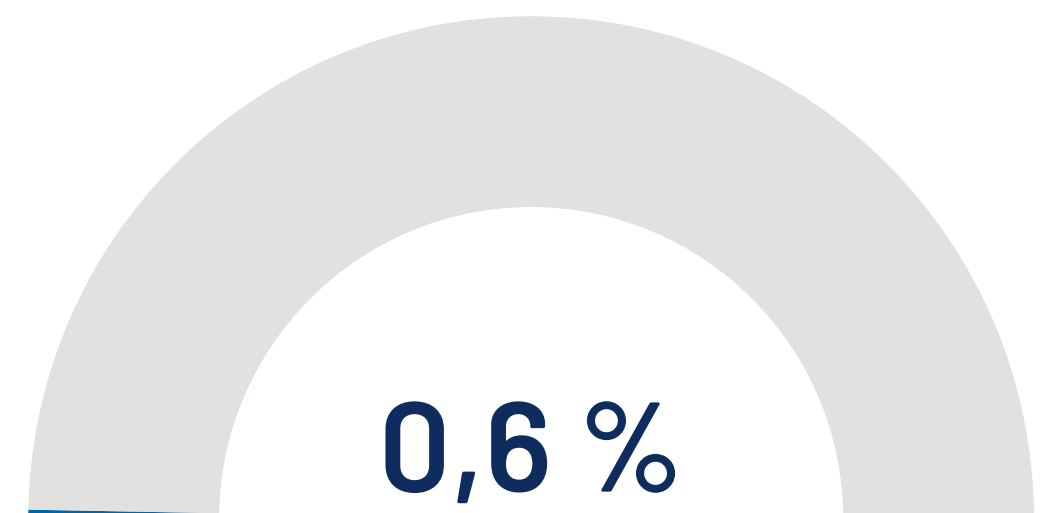
Nombre de salariés pris en compte : 74

Résultat total :
93/100

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Notre résultat final est de 0.6%

Note obtenue 39/40



Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

Résultat en nombre équivalent de salariés est de 0
écart favorable aux femmes et aux hommes

Note obtenue : 35

Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté par les 10 plus hautes rémunérations

Notre résultat final est de 2 les hommes sont sur-représentés

Note obtenue 5

